



BILLET DE BLOG 29 janvier 2026

Gouvernance internationale de l'environnement en 2026 : quels impacts et quels rôles pour les entreprises ?

Auteurs

Cécile Denormandie

Déléguée générale, EPE (Entreprises pour l'environnement)

David Laurent

Directeur de la Transformation écologique, Entreprises pour l'Environnement

🕒 Temps de lecture: 8 min



Le sommet de Davos, rendez-vous annuel des décideurs mondiaux, et véritable thermomètre de l'état du multilatéralisme et des grandes transformations sociétales, a de nouveau mis en lumière l'accélération de la fragmentation géopolitique à l'œuvre depuis 12 mois. Victimes collatérales de cette dynamique, les enjeux environnementaux, traditionnellement très présents dans le programme, ont été relégués loin derrière l'intelligence artificielle et les priorités géopolitiques. Le [rapport 2026 sur les risques globaux du Forum économique mondial](#), publié quelques jours avant l'ouverture du sommet, souligne un paradoxe : la perception des risques biodiversité-climat-pollution de long terme reste forte mais, à court terme, a diminué en relatif et en absolu. Pour les acteurs économiques, dont beaucoup ont fait des enjeux climatiques un enjeu stratégique ces dernières années ([EpE, 2025a](#)), il devient crucial de concilier la prise en compte des tensions environnementales et des effets de la géopolitique. Quelles en sont les implications sur leurs stratégies ? Comment garder un cap dans un contexte où des risques toujours plus nombreux, incertains et

interconnectés perturbent la capacité à analyser et agir ? Y a-t-il des choses à repenser dans le rôle des entreprises dans la gouvernance internationale de l'environnement ? L'Iddri donne la parole dans ce billet de blog à Cécile Denormandie, Déléguée générale, et David Laurent, Directeur de la Transformation écologique d'Entreprises pour l'Environnement (EPE).



Entreprises et règles internationales : les fondamentaux

Dans un objectif de transition écologique, la transformation des activités de production et des habitudes de consommation nécessite des investissements humains et financiers importants. Pour cela, les entreprises ont d'abord besoin d'un marché afin d'assurer la pérennité des activités et embarquer leurs investisseurs. De nombreux business cases se sont ainsi concrétisés avec la baisse drastique du coût des technologies de décarbonation, les impacts physiques des perturbations environnementales et les différents outils mobilisés par les pouvoirs publics : incitations, réglementations, interdictions. Prévisibilité et clarté des orientations politiques sécurisent les investissements du secteur privé. Les annonces de recul sur l'interdiction de vente des véhicules thermiques ([Iddri, 2025a](#)) ont ainsi suscité [l'opposition de certains acteurs de l'industrie automobile](#), qui ont déjà massivement investi en ressources humaines, financières et technologiques. Au niveau international, les demandes de conditions de concurrence équitables le fameux « *Level playing field* », associées aux préoccupations environnementales, engendrent des besoins de réglementations internationales accrues ([EpE, 2025b](#)).

L'impact de la fragmentation géopolitique sur les entreprises

La fragmentation de la gouvernance internationale constitue donc une mauvaise nouvelle pour l'intégration des enjeux environnementaux dans l'équation économique : elle génère une incertitude contre-productive, freinant les élans de transition déjà engagés. La [mobilisation des grands transporteurs maritimes internationaux](#) avait incité l'Organisation maritime internationale à proposer une feuille de route climat ambitieuse en 2025, mais [son adoption a finalement été repoussée](#) *in extremis* en raison des tensions géopolitiques.

Les discussions à Davos ont aussi mis en évidence la régionalisation des tendances, qui contraint les entreprises à décliner leurs stratégies globales en fonction d'orientations régionales parfois divergentes. De retour de Davos, certains participants rapportent ajuster leur activité en particulier aux États-Unis, en diminuant leurs investissements initialement prévus dans le [secteur des énergies renouvelables](#), par exemple. À l'inverse, le vice Premier ministre chinois a explicitement relié décarbonation et innovation en les plaçant au cœur de la stratégie économique à long terme du pays.

Face à ces incertitudes grandissantes et durables, certaines entreprises investissent davantage dans la robustesse. Les chaînes d'approvisionnement sont reconfigurées pour les rendre plus courtes, locales et diversifiées, donc moins

vulnérables au commerce international et plus proches des marchés. L'électrification des procédés, le développement de capacités de production renouvelables et l'autoconsommation deviennent également autant d'outils pour s'affranchir de la volatilité des énergies fossiles. La transition devient alors un atout pour la compétitivité, car elle oblige à plus d'ingéniosité, d'efficacité, de sobriété.

De nouveaux équilibres à construire

Au-delà d'une simple adaptation à un contexte en constante évolution, l'émergence de ce qui apparaît comme un nouvel équilibre géoéconomique pourrait amener à revoir certains postulats et confronter les entreprises à des arbitrages inédits.

Lors de la dernière COP Climat, les interactions entre décarbonation et règles du commerce international ont de nouveau été placées à l'agenda, notamment sous l'impulsion de la Chine. Pour leur part, les grandes entreprises se sont traditionnellement montrées favorables au libre-échange, facteur d'ouverture de nouveaux marchés. Plus récemment, les écarts d'ambitions environnementales entre les régions du monde, ou parfois la compétition d'accès aux ressources stratégiques pour assurer leurs activités, incitent certains secteurs à défendre un renforcement de mesures protectionnistes, comme le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières ou les [clauses miroirs](#).

L'« effet Bruxelles » – ce *soft power* européen fondé sur sa puissance normalisatrice – favorise l'émergence de réglementations ambitieuses au-delà de ses frontières : taxonomie, *reporting*, marchés carbone, etc., et peut faire du marché européen un levier pour la décarbonation mondiale et inciter à l'ambition climatique ([EpE, 2025a](#)). Quel pourrait être l'impact d'une réduction de cette ambition sur la compétitivité des entreprises européennes à moyen terme ? Les paquets législatifs Omnibus sont parfois questionnés pour aller au-delà de la nécessaire simplification ([Iddri, 2025b](#)), avec le risque d'affaiblir la protection de l'environnement et la création d'un avantage comparatif des entreprises européennes. Sur ces sujets, les positionnements des entreprises varient et peuvent parfois diverger en fonction de leurs chaînes de valeurs et de leurs activités respectives.

En parallèle, et dans l'esprit du Mutirão de la COP de Belém ([Iddri, 2025c](#)), les nouveaux équilibres se trouveront aussi dans le passage à l'échelle de coalitions sectorielles et multi-acteurs, mobilisant l'ensemble des chaînes de valeur y compris les acteurs financiers. Cette forme de multilatéralisme plus directe contribue à donner confiance dans la faisabilité des transformations au régulateur, qui peut à son tour bâtir un [cadre normatif adapté et ambitieux](#).

Une présence accrue dans les instances de la gouvernance internationale

La participation du secteur privé à la gouvernance internationale est particulièrement perceptible au sein des COP Climat. D'un modèle strictement intergouvernemental et diplomatique, elles se sont ouvertes, depuis la COP 21, aux acteurs non-étatiques. Leur présence, entreprises incluses, a poussé les négociations vers plus d'ambition. Les sollicitations envers les acteurs économiques pour qu'ils expriment des [prises de positions plus vocales](#) se multiplient également. Malgré des critiques concernant de possibles conflits d'intérêts, cette dynamique est considérée comme suffisamment efficace pour avoir été étendue aux deux autres Conventions Biodiversité et Désertification. Plus récemment, la tenue d'un *special event* dédié à la finance bleue a permis de mobiliser massivement les acteurs financiers en amont de la 3e Conférence des Nations unies sur l'Océan de juin 2025 ([Iddri, 2025d](#)). La participation des acteurs non étatiques aux événements internationaux s'avérera par ailleurs d'autant plus pertinente avec l'entrée des accords mondiaux dans des phases de mise en œuvre ([Iddri, 2025e](#)).

L'implication record en 2025 des entreprises dans les forums et sommets internationaux répond également à un besoin de compenser la faible lisibilité du paysage géopolitique : plus ce paysage est incertain, plus les entreprises

doivent se mobiliser pour comprendre, analyser et influencer. Il s'agit aussi d'une forme de plaidoyer pour défendre et promouvoir les orientations stratégiques et embarquer autant que possible d'autres acteurs, et favoriser ainsi une cohérence avec le collectif.

Quels rôles à venir pour les entreprises ?

Au final, malgré la sidération induite par la vitesse, l'accumulation et l'imprévisibilité d'annonces politiques, le rationnel économique et la logique de marché demeurent des facteurs de stabilité. Par exemple, le succès des technologies solaires est d'abord dû aux baisses régulières et drastiques des coûts et non à une opinion sur leur bien-fondé. Comme l'ont souligné des participants au Forum de Davos, les enjeux de durabilité, bien que moins visibles sur scène, voire invisibilisés par les acteurs américains, demeurent au cœur des conversations entre entreprises car intrinsèquement liés à la compétitivité, l'innovation et la résilience.

Dans cette perspective, il semble pertinent de chercher à tirer parti des synergies de plus en plus tangibles entre, d'une part, une gouvernance internationale de l'environnement à la fois fonctionnelle et ambitieuse et, d'autre part, les intérêts stratégiques d'un nombre croissant d'entreprises. Les bénéfices possibles seraient nombreux :

- confirmer la contribution des enjeux de transition environnementale aux objectifs de prospérité, souveraineté et résilience des États et du secteur privé ;
- favoriser l'atteinte de consensus entre États vis-à-vis de la gouvernance internationale de l'environnement grâce à la mise en évidence des bénéfices économiques et sociaux.

En parallèle, des cadres d'engagement clairs et des mécanismes de suivi robustes sont essentiels pour garantir l'intégrité environnementale des engagements et prévenir tout conflit d'intérêt lié à la participation d'acteurs économiques.

CLIMATE**GOUVERNANCE****BUSINESS**